



PLUi Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

LAURAGAIS REVEL SORÉZOIS

Le Falga Sorèze Cahuzac
Revel Roumens
Belleserre Saint-Amancet Le Vaux
Blanc Palleville Juzes Puéchoursi Les Cammazes
Durfort Arfons Poudis Lempaut Montégut Lauragais
Nogaret Saint Julia Vaudreuille
Les Brunels Montgey Saint-Felix-Lauragais
Mourvilles-Hautes Bélesta en Lauragais
Maurens Garrevaques

N°3

LA NEWSLETTER

Octobre 2019

EDITO

En avril 2017, la Communauté de Communes a prescrit un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, véritable projet de territoire pour les années à venir. Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est le document « **clef de voûte** » du PLUi qui précise les grandes orientations en matière de développement du territoire. Il vous sera présenté lors de deux réunions publiques de concertation :

- ❖ Le lundi 2 décembre 2019 à 18h30, à la salle des fêtes de SAINT FELIX LAURAGAIS,
- ❖ Et le mardi 3 décembre 2019 à 18h30, à la salle Claude Nougaro de REVEL.

Ces réunions publiques seront l'occasion d'échanger sur le PADD, mais aussi de recueillir vos idées sur le projet de territoire, en se posant la question suivante : « **quel territoire voulons-nous pour 2030 ?** »

LE PLUi : QUELS SONT LES DOCUMENTS QUI LE COMPOSENT ?



Le rapport de présentation

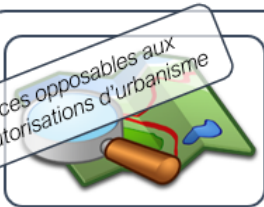
- Dresse un état des lieux thématique du territoire: en matière de démographie, d'économie, d'équipements, de mobilités, de tourisme, d'environnement, etc.
- Explique les choix opérés, notamment en matière de consommation d'espace



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD

En cours

- Expose le projet d'aménagement du territoire pour les 10 années à venir
- Définit les orientations générales en matière d'habitat, d'environnement, d'équipement et de transports, d'économie, d'accueil des population, etc.



Le règlement (écrit et graphique)

- Délimite les zones Urbaines, A Urbaniser, Agricoles et Naturelles sur une carte (règlement graphique) et en fixe les règles générales d'urbanisme (le règlement écrit)



Les annexes

- Les Servitudes d'Utilité Publique
- Des études spécifiques complémentaires

LE ZONAGE DU PLUi : QUELLES SONT LES DIFFERENTES ZONES ?

Le PLUi distingue **4** zones principales : chaque zone est associée à un règlement écrit et graphique. Toute nouvelle construction sur une parcelle devra alors respecter les règles d'urbanisme de la zone dans laquelle se trouve cette parcelle :

Zone Urbaine (U)

Secteurs déjà urbanisés et construits, comme les centres-bourgs.

Zone A Urbaniser (AU)

Zones constructibles destinées à être ouvertes à l'urbanisation. Chaque zone AU comprend un schéma d'aménagement d'ensemble, orientant les aménagements et équipements de la zone.

Zone Agricole (A)

Zones dédiées à l'activité agricole.

Zone Naturelle (N)

Zones qui sont à protéger en raison de la qualité des sites et des paysages, en raison de l'existence d'une exploitation forestière ou de zones liées au « caractère d'espaces naturels ».

REGLEMENT

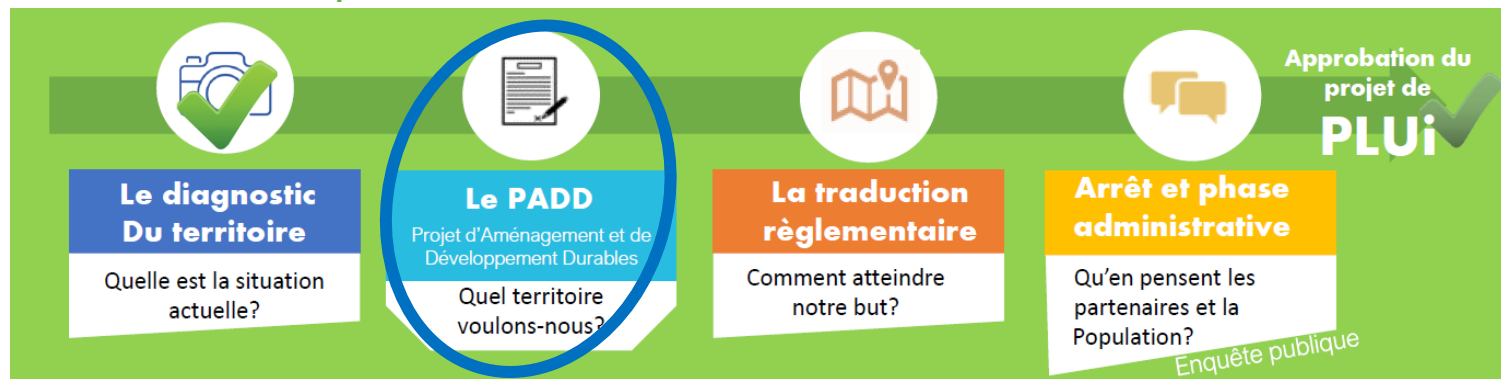
ECRIT

GRAPHIQUE

LA PROCHAINE ETAPE ?

Des **réunions publiques** seront organisées **le 2 et le 3 décembre 2019**, pour vous présenter le Diagnostic actualisé et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce PADD étant encore une version non définitive (qui sera amendée et complétée dans les prochains mois), ces réunions seront donc aussi l'occasion de recueillir vos idées et vos remarques sur ce projet de territoire qu'est le PADD.

Le calendrier des étapes de réalisation d'un PLUi : où en est-on ?



Le PLUi : comment s'exprimer ? Comment nous faire part d'un projet ?

- En écrivant dans le registre prévu à cet effet dans votre mairie,
- Ou par courrier, à l'attention de M. le Président de la Communauté de Communes.

Le PLUi : comment s'informer ? Comment suivre les actualités PLUi ?

- En vous inscrivant à la Newsletter PLUi, par mail : urbanisme@revel-lauragais.com
- En consultant le site internet de la Communauté de Communes : rubrique « Grands Projets » puis « PLUi » de la page d'accueil,
- En suivant les actualités de la page Facebook de la Communauté de Communes : [@LauragaisRevelSorèzois](https://www.facebook.com/LauragaisRevelSorèzois)